

Adhésion 2026

À régler à votre association affiliée

COTISATION de €
comprenant :

la cotisation à la Fédération ICEM : €
Minimum : 40 €

et la cotisation à l'ICEM-69 : €
1,5% du salaire net mensuel, avant prélèvement à la source :

*L'association affiliée se chargera de verser
la part fédérale de la cotisation à la fédération ICEM.*

Règlement du total de la cotisation :

(part fédérale et part Association affiliée)

un chèque de €

chèques de €

indiquer la date d'encaissement au dos de chaque chèque.

→ Chèque(s) à l'Ordre de : **ICEM-69**

à expédier à **Marine Broux**

445 route de la Charles
69170 Les Sauvages

un virement de €

un virement mensuel de €

→ IBAN de l'association affiliée :

FR21 20041010070306065C03881

Indiquer vos prénom, nom et « cotisation »
dans le libellé du virement.

Envoyer ce bulletin à marine.br@nubo.coop

Vos coordonnées

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Courriel :

*Cette adresse sera utilisée pour recevoir les informations statutaires de l'ICEM.
C'est celle que tu devras utiliser pour écrire sur les listes de l'ICEM et l'ICEM 69 :*
- liste_icem@freinet.fr
- liste_gd69@freinet.fr
- liste_gd69_elargi@freinet.fr

J'accepte d'être classé d'accueil : oui non

Informations complémentaires :

Participation à un groupe de travail national :

Profession :

Niveau d'enseignement :

Établissement : milieu urbain urbain REP rural

Adresse de l'établissement :

L'adhésion ouvre droit à l'inscription
à la liste électronique d'échanges et d'information :
liste ICEM :

**Si tu n'es pas encore inscrite à la liste ICEM et que tu
souhaites l'être,
merci de cocher cette case :**

Don 2026

À régler directement à la fédération ICEM

Faire un don à la fédération ICEM, c'est :

- concourir à une plus grande indépendance financière de la Fédération ICEM – Pédagogie Freinet ;
- permettre à la fédération ICEM de fonctionner, de payer ses salarié-es et de soutenir le travail des groupes nationaux.

La cotisation n'est pas suffisante pour que la fédération ICEM fonctionne. Il faudrait pour cela que chaque adhérent-e fasse un don de 80 € minimum (et 3 fois plus si la personne est imposable*).

* Réduction d'impôt de 66 %, au profit du donateur ou de la donatrice, si imposable. Pour exemple, un don de 80 € revient à un coût effectif de 27 €

pour le donateur ou la donatrice.

Un reçu fiscal sera adressé à chaque donateur ou donatrice. Ce reçu ne peut être délivré que sur les dons et non sur les cotisations.

DON de : € - *Simulateur de calcul
à télécharger [ICI](#)*

Règlement :

un chèque de €

plusieurs chèques de €

Ordre : ICEM

Indiquer dates d'encaissement au dos de chaque chèque.

À adresser à ICEM - 10 chemin de la Roche Montigny - 44000 NANTES.

un virement de €

un virement mensuel de €

IBAN fédération ICEM : FR76 1380 7000 3730 0190 7584 584)

Indiquer vos prénom, nom et « Don » dans le libellé du virement.

Les dons sont défiscalisables à hauteur de 66 %.

Les dons sont exclusivement destinés à la diffusion de la pédagogie Freinet.

**Pour découvrir toutes les possibilités
de faire un don à l'ICEM**

<https://formulaire.icem-freinet.org/formulaire-de-don>





**Adhérer à une association affiliée
à la Fédération ICEM – Pédagogie Freinet
est un acte militant et un geste de soutien...**

La cotisation à l'ICEM-69, c'est :

- contribuer à des projets locaux (journées de formation, rencontres, etc.), régionaux (stages), ou nationaux (rencontres fédérales, AG, congrès...);
- participer à son fonctionnement (assurance, petits matériels, etc.);
- recevoir les informations locales et participer à son AG.
- Adhérer aux statuts de l'ICEM-69



L'ICEM – Pédagogie Freinet, c'est :

- une fédération d'associations qui a pour objectifs la recherche et l'expérimentation pédagogiques ainsi que la diffusion de la pédagogie Freinet ;
- l'organisation de stages ;
- la conception d'outils et de revues documentaires pour les enfants, les adolescent·e·s ;
- l'édition de publications pédagogiques.

**... c'est aussi se reconnaître
dans la charte de l'École moderne :**

<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/charte-de-l-ecole-moderne-2019>

Cotiser à la Fédération ICEM, c'est :

- pouvoir participer aux AG et influencer sur l'orientation de la fédération ;
- bénéficier d'un accès à la liste électronique d'échanges de l'ICEM et à l'espace interne du site internet de l'ICEM ;
- recevoir une information régulière du mouvement Freinet (ICEM échos, Freinet Infos...), des divers groupes de travail (chantiers, secteurs...) et de la FIMEM (Fédération internationale des mouvements d'École moderne).

La pédagogie Freinet, c'est :

- une éducation populaire et laïque ;
- une pédagogie émancipatrice, coopérative, par la méthode naturelle d'apprentissage qui donne toute sa place à l'enfant-auteur ;
- une école ouverte vers la vie et à la vie ;
- une école où chacun·e est reconnu·e, accueilli·e, respecté·e...

Adhésion et don

2026

Adhésion et don possibles
du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026

ICEM – Pédagogie Freinet
10 chemin de la Roche Montigny
44000 NANTES
02 40 89 47 50

secretariat@icem-freinet.org
www.icem-pedagogie-freinet.org

Les informations recueillies ne sont destinées qu'au fichier de l'association. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification, conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.